



## FINALES COUPES FEMININES



SAMEDI 30 MAI et/ou DIMANCHE 31 MAI 2026

### CAHIER DES CHARGES INHERENT AU CLUB ORGANISATEUR

L'organisation des finales pourra se dérouler le samedi 30 si le club dispose de 2 terrains (6 matchs dans la journée, 3 en foot à 8 et 3 en foot à 11) ou sur 2 journées dans 2 lieux d'accueil différents (3 matchs par journée et/ou lieu d'accueil).

#### Structures nécessaires afin de candidater à l'organisation :

- Terrain, en pelouse naturelle OU en synthétique, opérationnel (traçage - filets de but - piquets de coin) pouvant supporter l'ensemble des rencontres en cas de mauvais temps.
- Minimum 4 vestiaires joueurs.
- + 1 ou 2 vestiaires "arbitres" pouvant recevoir 3 arbitres par rencontre + un délégué de match, avec la possibilité d'avoir un espace réservé si arbitres féminines (autre petit vestiaire).
- Un local administratif.
- 4 drapeaux de touche pour les arbitres assistants,
- 1 ou 2 responsables "Accueil des équipes", qui gérera (ont) l'occupation des vestiaires et leur nettoyage entre chacune des catégories ainsi que leur surveillance pendant les rencontres.
- Police des terrains (autour et en dehors des terrains) : il est souhaité que les bénévoles du club aient un signe distinctif (t-shirt ou brassard), afin qu'ils soient repérables rapidement en cas de besoin.
- 2 grandes tables pour la remise des récompenses.
- Les récompenses devront être placées dans un local sécurisé durant les rencontres.
- Vitabris (à prévoir par le club si la météo le nécessite),
- Buvettes - Sonorisation du terrain principal.

#### Finances :

**Recettes pour le club organisateur :**

Buvette : l'intégralité de la recette revient au club organisateur qui en assurera son approvisionnement et son bon fonctionnement. Le club devra au préalable faire une demande d'ouverture de débit de boisson auprès de sa municipalité.

**Charges pour le club organisateur :**

- Frais de repas du midi des Membres de la Commission Technique du District (environ 6 personnes).
- Préparation de Sandwichs pour l'ensemble des équipes, à savoir : 1 sandwich (jambon ou fromage) + 1 consommation à chacune des 8 équipes (14 joueurs ou joueuses + 2 dirigeants par équipe) + aux arbitres (3 arbitres + un délégué CDA par finale) soit au total environ 200 personnes (prévoir les tickets).
- Pot de convivialité au début du dernier match de la journée avec les partenaires, les Membres de la Commission Technique du District, du Club organisateur et les élus du district soit 20 à 30 personnes.
- Frais d'arbitrage : modalités à définir par les deux districts.

**TOUT CLUB PEUT CANDIDATER QUELLE QUE SOIT SA LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DANS LE DEPARTEMENT.**

**CANDIDATURES A DEPOSER PAR MAIL OFFICIEL DU CLUB AUPRES DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DU DISTRICT, AVANT LE 5 MARS 2026, [secretariat@haute-saone.fff.fr](mailto:secretariat@haute-saone.fff.fr)**

**LES CANDIDATURES SERONT EXAMINEES PAR LA SECTION PRATIQUE FEMININES  
DES DEUX DISTRICTS**